



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine.

EPU : Zimbabwe
Jeudi, 16 Mars 2017

Intervenant : Laura LOPEZ

Monsieur le Président,

La RADDHO salue la participation du Zimbabwe au second cycle de l'EPU et apprécie les efforts consentis par le pays malgré les difficultés rencontrées par le passé.

La RADDHO a pu constater avec préoccupation, l'insuffisance des ressources allouées à la mise en œuvre des politiques visant à assurer la sécurité alimentaire et sanitaire et espère que le Programme de transformation socioéconomique durable du Zimbabwe aura des effets positifs en matière de développement économique, qui bénéficieront à l'ensemble de la population.

Compte tenu de la vulnérabilité climatique du pays et les défis auxquels les pouvoirs publics font face en matière de protection contre la faim et les épidémies, la RADDHO souhaite exprimer son soutien à l'appel lancé par plusieurs Etats en faveur de la levée des sanctions économiques qui pèsent lourdement sur la population civile.

Par ailleurs, la RADDHO demande aux autorités zimbabwéennes de créer les conditions propices à un dialogue politique ouvert dans le pays.

De plus la RADDHO reste préoccupée par les restrictions à la liberté d'expression, d'association et de réunion, l'augmentation de la violence à motivation politique, et l'inexistence d'enquêtes crédibles sur les abus commis par les forces de l'ordre.

La RADDHO encourage le gouvernement à adopter des mesures visant à honorer ses engagements et à rendre efficaces les nouvelles institutions établies en vertu de sa Constitution de 2013.

En conclusion, la RADDHO exhorte le Zimbabwe de revoir les recommandations qui ont été rejetées et de tout mettre en œuvre pour que la Commission des droits de l'homme et la Commission nationale pour la paix et la réconciliation puissent fonctionner de manière efficace et indépendante.

Enfin, la RADDHO invite le pays à coopérer pleinement avec les détenteurs de mandat au titre des procédures spéciales.

Je vous remercie de votre attention.